



www.bocage-mayennais.fr

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : L'enquête publique

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais (CCBM) touche à son but.

Après l'arrêt du projet de PLUi lors du Conseil de Communauté du 22 mai dernier, et suite à la consultation des communes membres de la CCBM et des personnes publiques associées (comme l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la CCI, la Chambre d'Agriculture, les Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, le Parc Naturel Régional Normandie Maine...), **place désormais à l'enquête publique !**



### L'enquête publique : comment ça marche ?

L'objectif de l'enquête publique est d'inviter la population à prendre connaissance du projet de PLUi, ainsi qu'à s'exprimer sur celui-ci. Pour ce faire, plusieurs options :

- adresser un courriel à : [bocage.mayennais@wanadoo.fr](mailto:bocage.mayennais@wanadoo.fr)
- adresser un courrier par voie postale à : **Monsieur le Président de la Commission d'enquête - "Elaboration du PLUi" - Communauté de Communes du Bocage Mayennais - 1 Grande Rue, 53120 GORRON**
- déposer ses remarques, observations ou questions sur les **registres d'enquête publique** mis à disposition dans les 27 communes du Bocage Mayennais, au sein des Mairies (ou à la Maison du Bocage dans le cas de Gorron), aux jours et heures habituels d'ouverture.
- rencontrer un commissaire enquêteur qui tiendra une (ou plusieurs) permanence(s) dans les 27 communes pour recevoir vos observations (cf. tableau ci-dessous)

Communes	Lieux	Dates	Horaires
GORRON	Maison du Bocage	Lundi 14 octobre	13h30-17h30
DESERTINES	Mairie	Jeudi 17 octobre	9h00-12h00
CHANTRIGNE	Mairie	Vendredi 18 octobre	8h30-12h30
COUESMES-VAUCE	Mairie	Vendredi 18 octobre	13h30-16h30
AMBRIERES-les-VALLEES	Mairie	Lundi 21 octobre	14h00-17h00
OISSEAU	Mairie	Mardi 22 octobre	9h00-12h30
CHATILLON-sur-COLMONT	Mairie	Mardi 22 octobre	15h15-18h15
BRECE	Mairie	Mercredi 23 octobre	9h30-12h30
HERCE	Mairie	Jeudi 24 octobre	9h00-12h00
ST-AUBIN-FOSSE-LOUVAIN	Mairie	Jeudi 24 octobre	9h30-12h30
COLOMBIERS-du-PLESSIS	Mairie	Samedi 26 octobre	9h00-12h30
LESBOIS	Mairie	Lundi 28 octobre	14h00-18h00
LE PAS	Mairie	Mardi 29 octobre	9h00-12h00
LA DOREE	Mairie	Mercredi 30 octobre	9h00-13h00
ST-LOUP-du-GAST	Mairie	Jeudi 31 octobre	14h00-17h30

Communes	Lieux	Dates	Horaires
CARELLES	Mairie	Samedi 2 novembre	9h00-12h00
MONTAUDIN	Mairie	Mercredi 6 novembre	9h00-12h00
LANDIVY	Mairie	Mercredi 6 novembre	13h30-17h30
ST-ELLIER-du-MAINE	Mairie	Mercredi 6 novembre	13h30-16h30
ST-BERTHEVIN-la-TANNIERE	Mairie	Jeudi 7 novembre	9h00-12h00
VIEUVY	Mairie	Jeudi 7 novembre	9h00-12h30
FOUGEROLLES-du-PLESSIS	Mairie	Jeudi 7 novembre	13h30-16h30
PONTMAIN	Mairie	Vendredi 8 novembre	9h00-12h30
ST-MARS-sur-la-FUTAIE	Mairie	Vendredi 8 novembre	9h00-12h30
ST-MARS-sur-COLMONT	Mairie	Vendredi 8 novembre	15h00-18h00
LANDIVY	Mairie	Samedi 9 novembre	8h00-12h00
LEVARE	Mairie	Mardi 12 novembre	9h00-12h30
SOUCE	Mairie	Mardi 12 novembre	14h00-17h00
AMBRIERES-les-VALLEES	Mairie	Jeudi 14 novembre	9h00-12h00
GORRON	Maison du Bocage	Jeudi 14 novembre	13h30-17h30



[www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)

## Comment consulter le projet de PLUi ?

Le dossier complet est à la disposition du public :

- aux seins des Mairies de Landivy et d'Ambrières-les-Vallées, ainsi qu'à la Maison du Bocage à Gorron (siège de la Communauté de Communes et de l'enquête publique).
- en version numérique sur le site de la CCBM : [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr) (Rubrique : **Au quotidien / Urbanisme et environnement / Planification SCoT-PLUi** ).
- au sein des Maison de Services aux Publics (MSAP) de Gorron et d'Ambrières-les-Vallées (dossier en version numérique)
- au sein de votre mairie (dossier en version numérique)

Un dossier partiel, relatif à chaque commune, est également disponible dans chaque Mairie de la CCBM. Il comprend le règlement, la justification des choix faits par les élus, ainsi que les cartes spécifiques à la commune.

**Planification : SCoT et PLUi**

Accueil > Au quotidien > Urbanisme et environnement > Planification : SCoT et PLUi

Partager cette page

Deux documents d'urbanisme définissent l'aménagement du Bocage Mayennais pour les 15 prochaines années :

- le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) fixe des grandes orientations d'aménagement à l'horizon 2035,
- le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) régit dans chaque commune et à la parcelle les principes de construction (zonages, droits à construire, etc.).

**Urbanisme et environnement**

- Vos démarches d'urbanisme
- **Planification : SCoT et PLUi**
- Des aides pour la protection des

Plus d'informations sur : [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)